



Saint Etienne Passion Plongée

www.saint-etienne-passion-plongee.fr

INSCRIPTION SAISON 2017 / 2018

Pièces à fournir :

- Photocopie du certificat médical type (non contre-indication à la plongée) de moins de 3 mois. Vous conserverez l'original
- Un chèque du montant de votre cotisation annuelle
- La fiche d'inscription dûment remplie et signée

ETAT CIVIL

Mme Mlle M. Nom : Date de naissance :

Prénom:..... Lieu de naissance:

CONTACT

Adresse :

Code postal: Ville:

Personnel: Portable: @Mél.:

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Mme/Mlle/M. t:

Code postal: Ville:

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Etes vous allergique à l'aspirine ? OUI NON

Autres allergies ou autres remarques éventuelles :

BREVETS ET QUALIFICATIONS DE PLONGEE-SECOURISME

FFESSM / Autre fédération (niveaux ?) :

Débutant N1 N2 N3 N4 N5 (club) E1 E2 E3 / E4 n°

Autres qualifications :TIV n°.....

Nitrox: base/confirmé

Diplôme secourisme:.....

Formation DSA : OUI/NON jusqu'au:.....

TSVP ☞

COTISATIONS au minimum (A) + (B) ; (C) en option

A - Licence FFESSM (obligatoire) – Inclus assurance en resp. civile	39,20 €	Si déjà licencié, n° de licence Club:
B – Cotisation SPPlongée (obligatoire)		
Adhésion plongeurs	81,20 €	Accès piscine et sorties
Adhésion « pratique piscine »	16,20 €	Accès piscine seulement, pas de sorties
C – Formation (facultative)		
Formation niveau 1	150 €	Inclus : - carte CMAS + passeport + carnet de plongée - 2 sorties en fosse (hors transport) - 2 sorties en mer (hors transport) - cours théoriques et pratiques
Autres formations	Nous consulter	
D - Assurance individuelle fédérale complémentaire (facultative)		
Loisir 1	20 €	En cas de dommages corporels et garantie d'assistance. TRES IMPORTANT : bien que facultative, nous insistons sur l'utilité de cette assurance complémentaire qui couvre des frais exclus des assurances classiques. Se renseigner le cas échéant avec les assurances personnelles déjà souscrites.
Loisir 2	25 €	
Loisir 3	42 €	
TOTAL A+B+C+D		€

INSCRIPTIONS

Les sorties seront annoncées lors des entraînements ou par courriel.

L'inscription lors d'une sortie se veut définitive. Toute désinscription, à moins de 72h de la date ne pourra être remboursée sauf si présentation d'un certificat médical. **Les sorties seront réglées lors de l'inscription.**

PLONGEES EN MILIEU NATUREL	
Plongée autonome	Tarif de la structure
Plongée encadrée « exploration »	Tarif structure + 5€
Plongée encadrée « formation »	Tarif structure + 10€
Plongée d'encadrant	Prise en charge club
PLONGEE EN FOSSE	
Plongée encadrée	20 €
Plongée autonome	15 €
Plongée d'encadrant	Prise en charge club

TRANSPORTS

Le transport est à la convenance et à la charge de l'adhérent. Le SPplongée proposera, aussi souvent que possible, la mise en place de minibus qui restera à la charge des adhérents utilisateurs.

MATERIEL

Le matériel prêté par le club servira uniquement pour un usage en piscine lors des entraînements. Pour les sorties en mer, chaque plongeur peut louer si besoin du matériel auprès des structures commerciales.

ASSURANCES

Nous rappelons que seule la responsabilité civile est incluse dans la licence FFESSM.

La FFESSM recommande l'assurance individuelle du cabinet Lafont, groupe AXA:

http://www.cabinet-lafont.com/assistance/adherent_souscription_0.asp

Nous insistons sur l'utilité d'une assurance individuelle en cas de dommages corporels et garantie d'assistance.

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de l'intégralité de ce document, en accepte les termes et je m'engage également à respecter le règlement intérieur du club.

Le

Signature: